



CHER PÈRE NOËL D'HBCE,



* Cher Andrew Wild

En cette période de fin d'année, nous, les salariés d'HBCE, avons décidé de t'écrire pour te faire part de nos souhaits !

- Faute d'avoir une reconnaissance collective, nous espérons que les managers sauront reconnaître le travail individuel de chacun et permettre une **Augmentation et un Bonus** à la hauteur de l'investissement et de l'engagement toujours sans faille des salariés.
Nous ne voulons plus d'augmentation liée à du "copinage ou à la tête du client"
- Père Noël, nous rêvons aussi d'une reconnaissance plus régulière de nos efforts. Parfois, le travail acharné peut passer inaperçu : **les heures supplémentaires ne sont pas payées puisqu'elles ne sont pas déclarées !! Prenons par exemple les Assistants Co des BBCS qui ont une charge de travail trop importante !**
- Nous souhaitons aussi que notre entreprise continue à investir dans notre développement. Que ce soit par des formations régulières, des opportunités de progression ou même des initiatives pour favoriser la mobilité interne. Cela nous aiderait à progresser, à rester motivés et à faire évoluer HSBC vers de nouveaux horizons, tout en nous donnant l'opportunité de grandir avec elle.

Père -Noël, nous souhaitons avoir des informations, une communication interne claire sur la stratégie, les orientations de notre entreprise et les postes en mobilités avec une RH qui nous accompagne dans notre carrière que l'on soit Junior ou Sénior !

Nous aimerions que notre entreprise continue à prendre des mesures ambitieuses pour un avenir plus durable. En tant que salariés de HSBC, nous avons à cœur de participer à des projets qui contribuent à la bonne marche de l'entreprise. Nous ne sommes pas des numéros, des IDs peoplesoft, perdus au sein de HBCE. **Nous espérons que notre entreprise aura toujours à cœur de mettre l'humain (Nous, les salariés) en priorité par des actions d'accompagnements, des formations et des aides et non pas à coup de L1224_1 qui transfère les salariés et leurs activités vers une entreprise inconnue comme on jetterait un kleenex !**

HBCE -Top Employer - doit avoir un comportement responsable !

Et bien sûr, un peu de magie pour nos congés ! Quelques jours de repos (**100% relax**), pour que chacun puisse recharger ses batteries, revenir encore plus motivé en 2025. La possibilité de profiter de moments de détente et de convivialité sans stress ni charge mentale serait le meilleur des cadeaux, alors **donnons-nous les moyens d'avoir un vrai DROIT à LA DECONNEXION et non pas juste un mail de rappel!**

Enfin, Père Noël, nous savons que tu as un grand sac rempli de rêves et de surprises. Nous espérons que tu pourras déposer sous le sapin des salariés de HSBC un peu de ta magie avec davantage de bienveillance, pour que l'année à venir soit pleine de réussite!

Avec toute notre gratitude et nos meilleurs vœux,

Nous te souhaitons un Joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année !

PS : Si tu veux plus d'inFO, Père Noël, vient voir l'équipe FO HSBC





Que fait FO HSBC , pour les salariés d'HBCE ?

FO HSBC, une équipe constituée de salariés de terrain sert de relais pour votre voix auprès de la Direction.

- **Nous sommes là** pour vous soutenir et, à travers notre newsletter, partager les informations et les actualités de notre entreprise.
- **Nous souhaitons également vous fournir des conseils** pour vous sentir plus armé au quotidien face à toutes les situations.

Découvrez
notre
Newsletters sur la vie
de notre entreprise
Cse, Csst etc..



InFO Pratique
Sept2024

Le saviez-vous?
PREVOYANCE

Tout salarié HBCE est couvert par le contrat prévoyance obligatoirement pour les risques liés dès le 1er Jour chez HBCE

- A la maladie
- A l'invalidité
- Au décès

Cette prévoyance est assurée par un mode de garantie commun à tous les salariés, lequel prévoit de compléter les revenus de vos proches devenus incapables de travailler en cas de décès.

Mais encore FO-HSBC travaille avec vous pour vous aider à mieux connaître votre contrat de travail.

Vous voulez connaître le détail de votre contrat de travail ? Contactez un délégué FO-HSBC.

Soyez les premiers
pour nos inFO
pratique

Nos P'tites inFO
juridique

Le Saviez-vous ?

ACCIDENT DE TRAVAIL OUPAS ?
Malaise pendant un entretien avec la RH, AT or not AT ?

Afin que l'information arrive jusqu'à vous :

Restez connecté et inscrivez sur notre newsletter : <https://fo-hsbc.fr/newsletter>